

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 33 – Janvier 2024



En décembre, le nombre des dépôts de dossiers de surendettement a augmenté de 5 % par rapport à décembre 2022. Sur l'ensemble de l'année 2023, le nombre total de dossiers déposés s'est ainsi établi à 121 617 dossiers, en hausse de 8 % par rapport à 2022. Il est demeuré nettement inférieur aux dépôts constatés en 2019 (-15%) qui reste l'année de référence (i.e. pré pandémie). Sur les 10 dernières années, le nombre de dossiers déposés a été quasiment divisé par deux.

Le nombre de désignations de droit au compte par la Banque de France en décembre 2023 est en baisse de 6 % en variation annuelle sur décembre 2022 et de 9% en cumulé sur l'ensemble de l'année.

Les déclarations d'incidents de remboursement de crédit suivent toujours une courbe saisonnière, proche mais légèrement supérieure à 2019 comme cela est le cas depuis plusieurs mois. Le constat principal reste toujours celui d'un scénario de normalisation après trois années atypiques (2020-2021-2022).

Le nombre des demandes d'informations ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France sur des sujets d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone – via le numéro d'appel unique 34 14 – courrier, web via le site internet www.banque-france.fr) est toujours en hausse (+ 33 % entre les années 2022 et 2023). Au total, la Banque de France a accueilli et traité plus de 1,85 millions de demandes à nos guichets, par téléphone et par écrit (voie postale ou internet).

La fréquentation des pages correspondants à nos services sur le nouveau site internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr / espace à votre service-particuliers](http://www.banque-france.fr/espace%20a%20votre%20service-particuliers)) progresse encore ce mois-ci (+ 20 % par rapport à décembre 2022 et + 61 % en progression annuelle).

Mark BEGUERY
Directeur des services aux particuliers

**L'ACCUEIL MULTICANAL DE LA BANQUE DE FRANCE
POUR LES PARTICULIERS**

**COMMENT
NOUS JOINDRE ?**

-  **DANS LA BANQUE DE FRANCE**
LA PLUS PROCHE de chez vous,
prioritairement sur rendez-vous
Nos unités vous accueillent
du lundi au vendredi.
Consultez-nous pour les horaires précis
-  **PAR TÉLÉPHONE**
34 14
« **allô Banque de France** »
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **PAR COURRIER**
Pour toutes demandes
Banque de France
TSA 50120
75035 Paris Cedex 01
-  **SUR NOTRE SITE INTERNET**
www.banque-france.fr
(espace Particuliers)



2

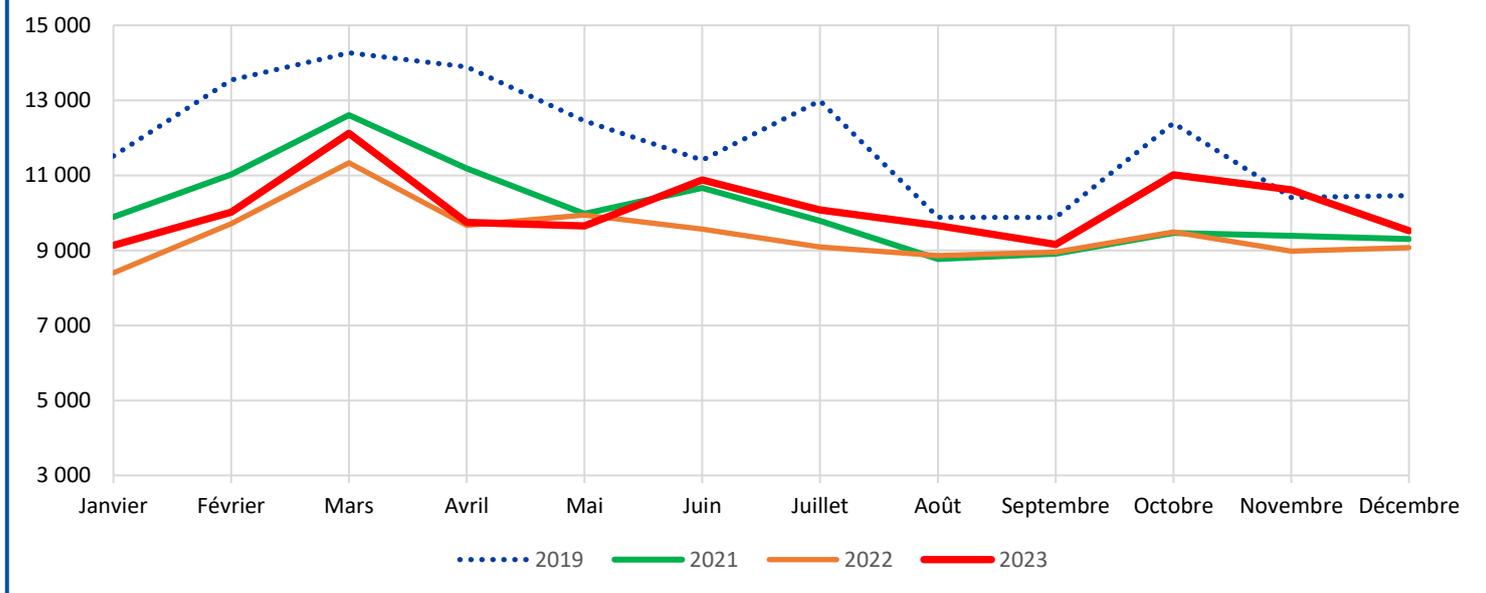
ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

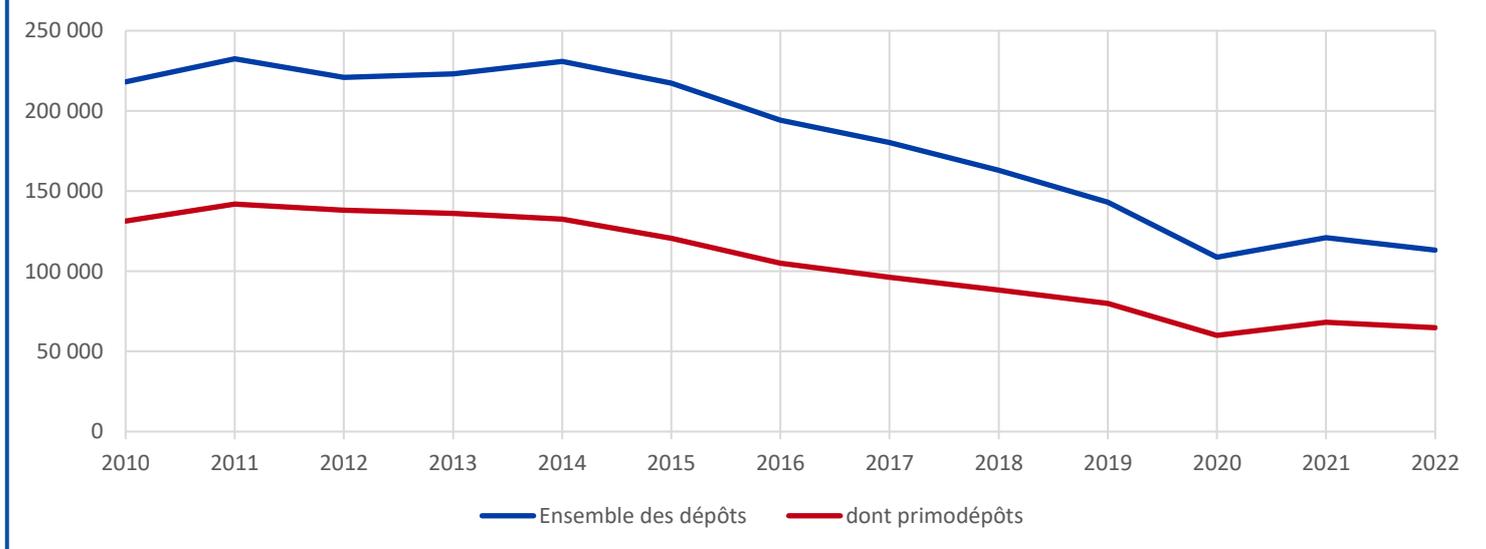
Dossiers déposés	Décembre 2022	Décembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin décembre)	Cumul 2023* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2023/2022
	9 074	9 528	5%	113 082	121 617	8%

* Données provisoires

Évolution mensuelle des dépôts de dossiers (en unités)



Dépôts de dossiers de surendettement
données annuelles 2010-2022 (en unités)



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

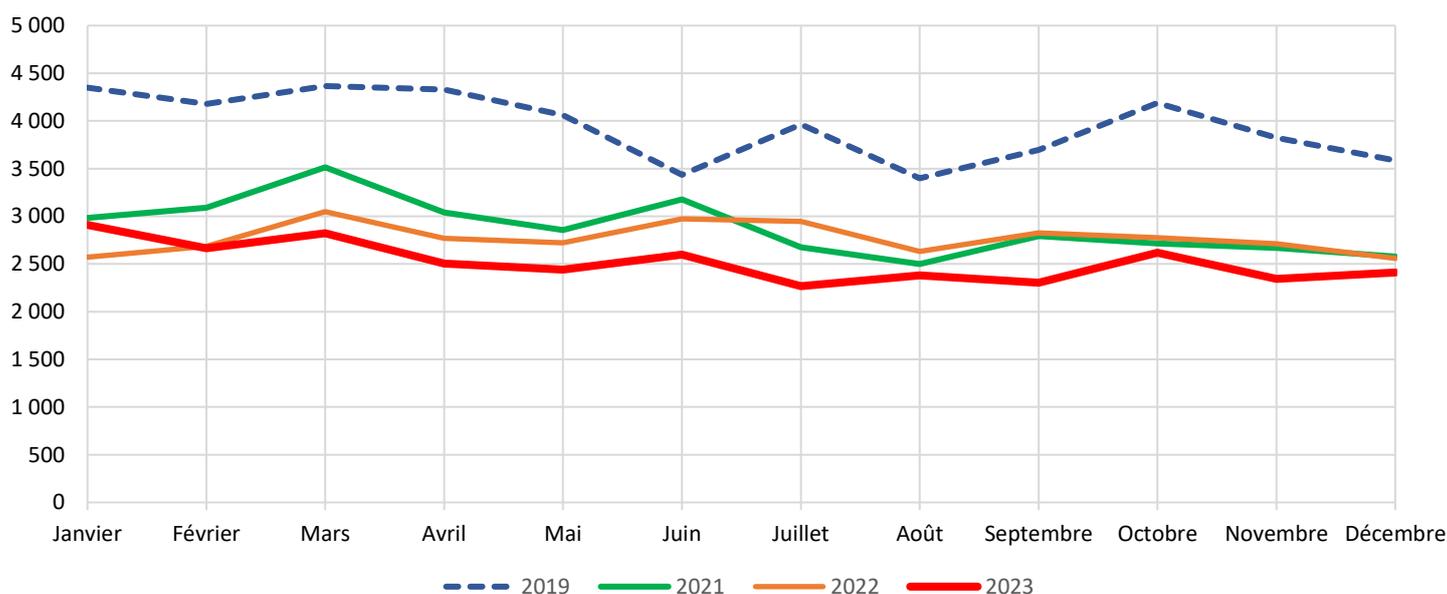
2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Décembre 2022	Décembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin décembre)	Cumul 2023* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2023/2022
2 559	2 411	-6%	33 226	30 271	-9%

* Données provisoires

Évolution mensuelle des désignations (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultation

Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

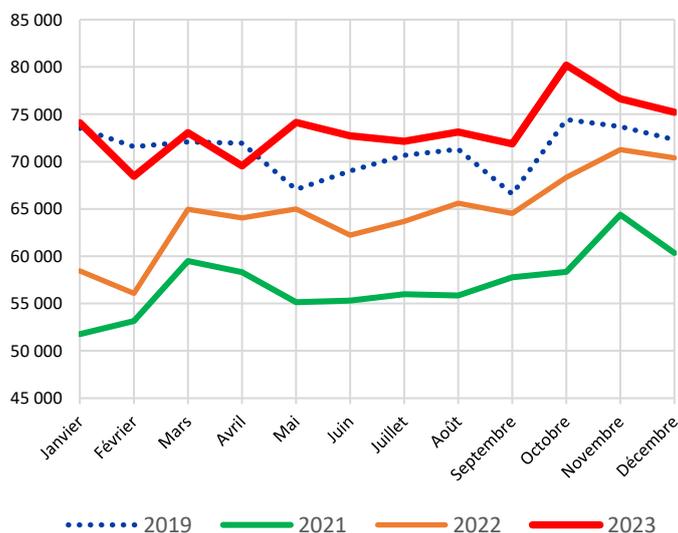
Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

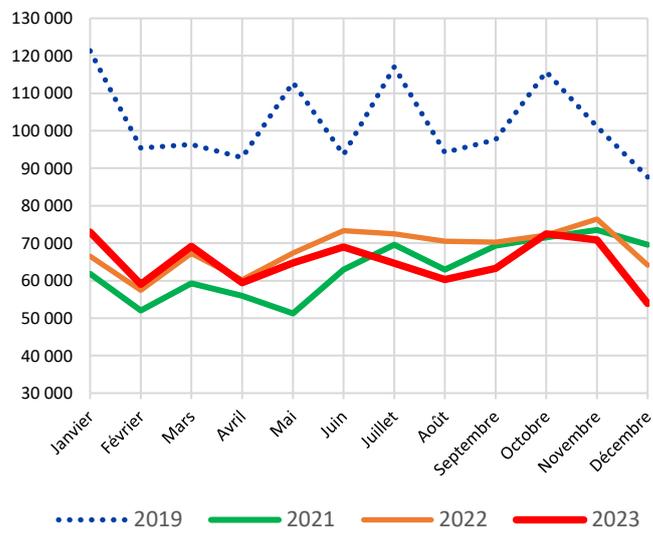
	Décembre 2022	Décembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin décembre)	Cumul 2023* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Inscriptions au FICP** dont incidents de paiement	70 404 65 049	75 214 69 337	7% 7%	774 579 707 502	881 207 808 642	14% 14%
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	64 144 54 873 9 717	53 928 47 175 7 134	-16% -14% -27%	818 347 717 066 107 070	779 945 685 633 99 436	-5% -4% -7%

* Données provisoires

FICP - Flux d'inscriptions mensuels



FCC - Flux d'inscriptions mensuels

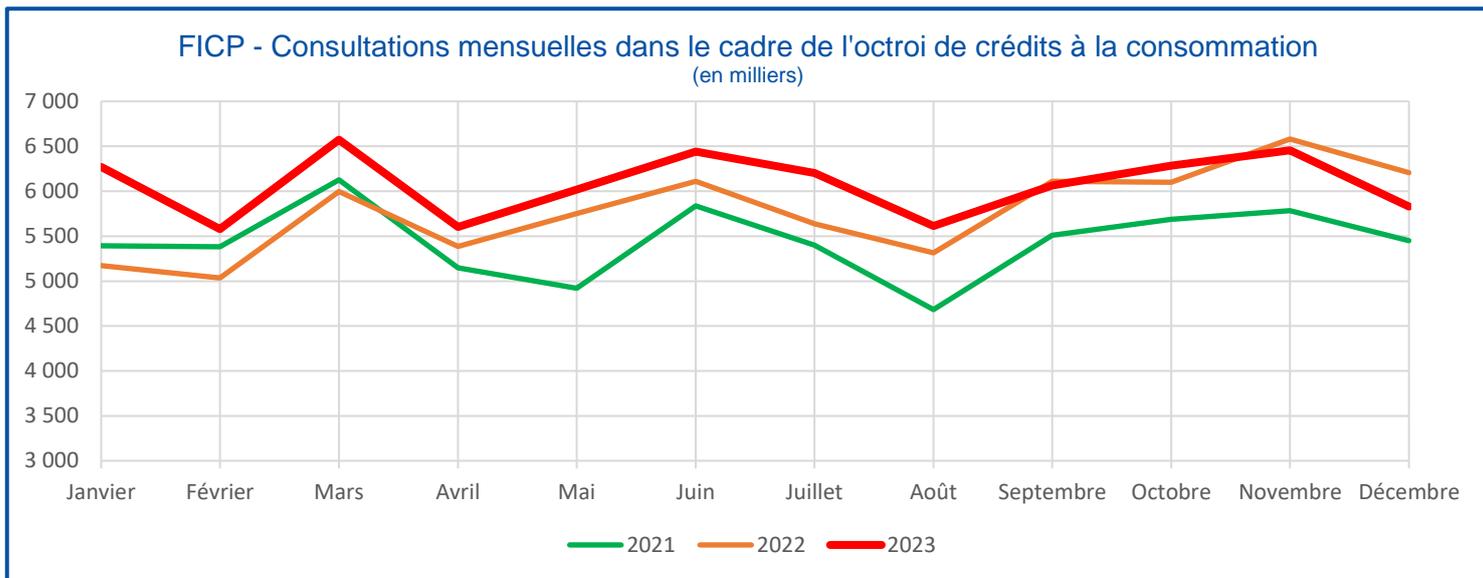


*A compter de juillet 2023, un changement de pratiques déclaratives de certains établissements entraîne un niveau d'incidents légèrement supérieur, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.

Flux de consultation obligatoire dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Décembre 2022	Décembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin décembre)	Cumul 2023* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Consultation du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	6 207 401	5 829 291	-6% -27%	69 401 7 138	72 935 4 655	5% -35%

* Données provisoires



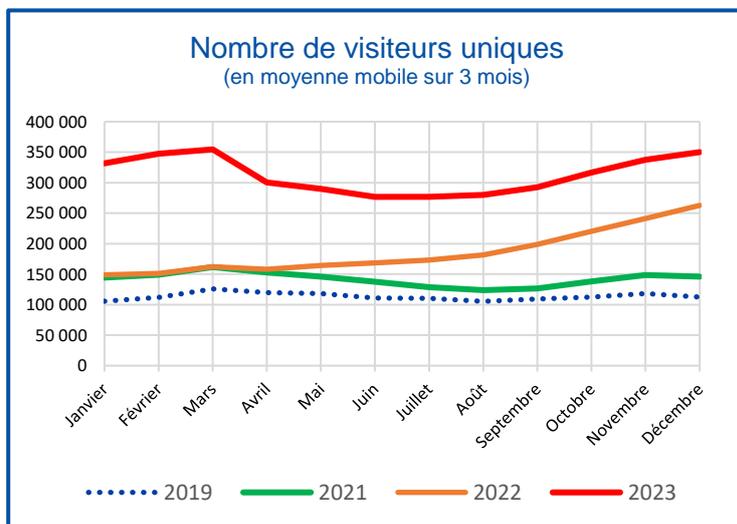
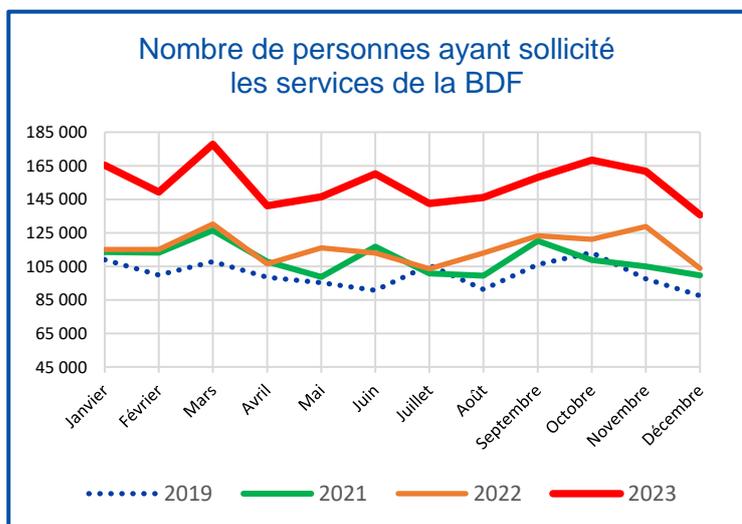
Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Décembre 2022	Décembre 2023*	Évolution mensuelle 2023/2022	Cumul 2022 (à fin décembre)	Cumul 2023* (à fin décembre)	Évolution du cumul 2023/2022
Nombre de personnes ayant sollicité les services de la BDF (téléphone, web, guichet, courrier) **	103 834	135 677	31%	1 388 982	1 852 442	33%
Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)	296 038	353 856	20%	2 375 591	3 823 376	61%

**A partir de janvier 2023, le nombre d'appels téléphonique est établi de manière plus exhaustive, ce qui explique en partie la hausse constatée.

* Données provisoires



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers traités par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en %)

	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023*	2021	2022
Dossiers traités	25 106	23 926	25 514	27 413	25 626	115 209	102 963
dont dossiers suivis par un travailleur social	49,1	47,8	48,3	49,1	49,2	48,7	48,9
Cause de surendettement							
Changement dans la situation professionnelle	27,2	28,1	29,4	29,0	27,7	32,3	28,1
Changement dans la situation personnelle	14,8	14,0	14,2	13,8	14,3	12,1	13,8
Changement dans la situation familiale	17,3	17,1	16,6	16,0	16,7	17,4	17,2
Changement dans la situation financière	29,6	29,8	28,9	28,5	28,9	28,3	30,3
Autres	11,0	11,0	10,9	12,7	12,3	9,9	10,6

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023*	2021	2022
Répartition par sexe							
Hommes	45,8	45,9	46,1	45,9	45,4	46,2	45,8
Femmes	54,2	54,1	53,9	54,1	54,6	53,8	54,2
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	20,6	19,3	20,9	21,1	21,8	21,6	21,8
De 35 à 54 ans	47,5	47,1	47,1	47,7	46,3	48,8	47,9
55 ans et plus	31,9	33,6	31,9	31,2	31,8	29,7	30,2

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de dossiers traités)

Locataires
Propriétaires et propriétaires accédants
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas

	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023*	2021	2022
Locataires	75,9	75,2	75,7	77,0	75,1	75,8	76,0
Propriétaires et propriétaires accédants	8,5	8,8	8,4	8,1	9,0	9,6	9,0
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas	15,6	16,0	15,9	14,9	15,8	14,6	15,0

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de dossiers traités)

Ressources (R) < seuil de pauvreté
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian
R ≥ revenu médian

	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023*	2021	2022
Ressources (R) < seuil de pauvreté	55,1	53,2	53,4	51,3	50,0	59,4	57,0
Seuil de pauvreté < (R) < revenu médian	38,2	39,3	39,0	40,5	41,0	34,8	36,6
R ≥ revenu médian	6,6	7,6	7,5	8,2	9,0	5,8	6,4

Sources : Banque de France

Note : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation. Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1158 et 1930 euros (source Insee, enquête sur les revenus fiscaux et sociaux 2021)

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers traités

(En % des dossiers concernés par chaque catégorie de dettes)

Dettes immobilières
Dettes à la consommation
Dettes de charges courantes
Autres dettes

	T4 - 2022	T1 -2023	T2 -2023*	T3 -2023	T4 -2023*	2021	2022
Dettes immobilières	10,8	10,5	10,3	9,6	10,1	12,6	11,3
Dettes à la consommation	71,7	72,4	72,2	72,4	72,6	72,4	71,7
Dettes de charges courantes	77,8	75,9	76,0	76,9	76,5	78,5	77,5
Autres dettes	72,5	73,7	73,4	73,1	72,8	72,5	72,5

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2022, 10,8% des dossiers traités comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Novembre 2023	Décembre 2023*	Cumul de janvier à décembre		2022
			2022	2023*	
Dossiers déposés	10 620	9 528	113 082	121 617	113 082
Dossiers recevables	8 664	8 666	102 595	105 659	102 595
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 117	9 591	118 199	119 741	118 199
Dossiers irrecevables (A)	7,1%	8,3%	5,2%	6,9%	5,2%
Mesures de rétablissement personnel (B)	36,1%	33,6%	37,8%	35,2%	37,8%
Mesures imposées suite RP sans LJ	35,8%	33,4%	37,5%	34,9%	37,5%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,3%	0,2%	0,3%	0,3%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	49,8%	50,4%	50,0%	50,5%	50,0%
Plans conventionnels perennes	3,2%	3,5%	3,1%	3,1%	3,1%
Plans d'attente	3,7%	3,8%	4,1%	3,7%	4,1%
Mesures perennes	33,4%	33,4%	33,7%	33,9%	33,7%
Mesures d'attente	9,6%	9,7%	9,0%	9,8%	9,0%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	7,0%	7,8%	7,0%	7,3%	7,0%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	1 958	1 822	23 213	22 872	23 213

* Données provisoires

Source : Banque de France

En décembre 2023, 9 528 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 9 591 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin septembre 2023, 70 330 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 59,6 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

